



PROFESSIONNEL.L.E.S DES ÉTABLISSEMENTS DE LA PETITE ENFANCE : LES « GRAND.E.S OUBLIE.E.S »

Acte 3, scène 3

À la Ville de Paris toutes et tous les agent.e.s ne sont pas logé.e.s à la même enseigne.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'au détour des mouvements contre la réforme des retraites, certaines Directions (DPE, DLH...) ont su tirer leur épingle du jeu, alors que l'administration parisienne reste sourde aux **difficultés rencontrées par les professionnel.le.s de la DFPE.**

Ainsi, à la Direction de la Propreté et de l'Environnement (DPE) des éboueurs vont bénéficier d'une revalorisation de leur grille indiciaire grâce à un transfert de primes en points d'indices supplémentaires pour une amélioration de leurs pensions de retraite. Les conducteurs, assistants d'exploitations et adjoints techniques bénéficieront, quant à eux, d'une majoration d'IFSE, d'une augmentation des promotions et de créations de postes (100 postes budgétaires créés). Tant mieux si la crise sanitaire a permis à toutes et tous de mesurer l'ampleur et la difficulté de la tâche de ces collègues (assurer la propreté des rues de Paris) et bravo pour cette lutte en faveur de meilleures rémunérations et pensions de retraite, dûment méritées, pour les agents de la DPE.

A la Direction du logement et de l'habitat (DLH), les adjoints administratifs cat. C vont passer secrétaire médicale Cat. B et toucher l'équivalent de la prime Ségur de la Santé (189,40 euros !)

Pendant ce temps-là :

- Nos métiers « au féminin » de la Petite Enfance continuent d'être maltraités,
- Le manque de personnel rend nos journées de plus en plus éprouvantes,
- La DFPE n'accède à aucune demande des organisations syndicales pour rendre plus attractives les conditions de travail et de rémunération (créations de postes, équivalent Ségur, majoration de l'IFSE...)

Nous demandons l'attribution de la Prime « SEGUR de la santé » de 189,40 euros (ou équivalent) pour tous les agent.e.s de la Petite Enfance.

Nous demandons que nos primes soient transférées en points d'indice pour une amélioration de nos PENSIONS de RETRAITE.

La situation salariale des femmes est inégalitaire depuis toujours et l'injustice s'aggravera si cette réforme scélérate des retraites entre en application : ÇA SUFFIT !

Nous demandons à la Ville de Paris de réagir aux maintes revendications de l'intersyndicale pour revaloriser nos métiers, revendications confirmées par le rapport de l'IGAS (03/2023) sur la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches.